

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos et présentation de la recherche
par Raphaël MAUREL et Éloïse PETIT-PREVOST-WEYGAND 00

PREMIÈRE PARTIE

La nature des réseaux sociaux : des ordres juridiques transnationaux ?

Peut-on penser les réseaux sociaux par le droit transnational ?
par Valère NDIOR,
Professeur de droit public à l'Université de Bretagne occidentale 00

Les réseaux sociaux peuvent-ils générer des ordres juridiques transnationaux ?
L'exemple de la *Lex Facebook*
par Raphaël MAUREL,
Maître de conférences en droit public à l'Université de Bourgogne 00

DEUXIÈME PARTIE

Quel « droit interne » des réseaux sociaux ?

Les pratiques contractuelles des réseaux sociaux :
une *lex mercatoria* spécifique ?
par Maxime LASSALLE,
Maître de conférences en droit privé à l'Université de Bourgogne 00

Les méthodes de modération des contenus des différents réseaux sociaux
par Julie CHARPENET,
Docteure en droit privé de l'Université de Nice Sophia Antipolis 00

La qualification des discours de haine par les réseaux sociaux
par Fiona GUILLAUMIN,
Doctorante en droit public à l'Université Paris Nanterre 00

Le Conseil de surveillance de Meta produi-t-il de la jurisprudence ?
par Cécile GRANIER,
Maître de conférences en droit privé à l'Université Jean-Moulin Lyon 3 00

Les modes alternatifs de règlement des litiges en ligne
dans le Digital Services Act
par Florence G'SELL,
Professeur de droit privé à l'Université de Lorraine 00

TROISIÈME PARTIE**Réseaux sociaux, puissances étatiques et acteurs non-étatiques :
quels rapports de systèmes ?**

- La volonté d'autonomisation des réseaux sociaux à l'égard des États
par Esther NOËL,
Doctorante en droit public à l'Université Paris Cité 00
- Existe-t-il un droit des plateformes aux États-Unis ?
par Rym FASSI-FIHRI,
Maître de conférences à l'Université de Limoges 00
- Les recours juridictionnels contre les décisions des réseaux sociaux
par Cécile GOUBAULT-LARRECQ,
Doctorante en droit public à l'Université Paris Panthéon-Assas 00
- Les partenariats public-privé conclus entre la puissance étatique et les réseaux
sociaux : l'existence de pratiques juridiques entre systèmes
par Éloïse PETIT-PREVOST-WEYGAND,
Post-doctorante en droit public à l'Université de Bourgogne 00
- Le blocage des réseaux sociaux par les États
par Sarah JAMAL,
Maître de conférences en droit public à l'Université Paris Panthéon-Assas 00
- La communication médiatique des États et des organisations internationales :
une soumission consentie au « droit des réseaux sociaux » ?
par Martin UGUEN,
Doctorant en droit public à l'Université de Bretagne occidentale 00
- Vers un devoir de vigilance européen adapté aux réseaux sociaux -
Les « *gatekeepers* » : de la toute-puissance à l'encadrement ?
par Yves POULLET,
Professeur émérite de l'Université de Namur 00
- Les réseaux sociaux et la Convention européenne des droits de l'homme,
par Ludovic BENEZECH,
Maître de conférences en droit public à l'Université Clermont Auvergne 00

Réalisation : CREDIMI
Mise en page : Feuilles de Styl' - 06 78 68 27 28
Logo : Ursula BLAISE

Achevé d'imprimer en Octobre 2023
sur les presse d'Estimprim

Dépôt légal : Février 2024
N° d'impression : 000000000

Imprimé en France

L'imprimerie Estimprim est titulaire de la marque Imprim'vert®
Ce livre est imprimé sur papiers issus de forêts gérées durablement.

